

LE RAGONDIN ET LE RAT MUSQUÉ

AGIR AU QUOTIDIEN POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DE CES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS (RAE).



LE RAGONDIN

Myocastor Coypus



Origine : Amérique du Sud
Introduit en France à la fin du XIX^e siècle pour sa fourrure
Espèce Exotique Envahissante (EEE) depuis 2016 en Europe



Poids : 5 à 9kg
Taille : 65 à 105cm

Signes distinctifs :

- 4 incisives rouges oranges
- Queue ronde (≠ castor : queue plate)
- Mamelles en position dorso latérales
- Pattes palmées (≠ castor : pattes non palmées)



Alimentations : herbivore stricte et peu sélectif.

Prédateurs : Caïman et puma en Amérique du Sud. Pas de prédateurs naturels en France
Pas de pathogènes connu régulant les populations
Bonne adaptation à tous les milieux humides.

LE RAT MUSQUÉ

Ondatra Zibethicus



Origine : Amérique du Nord
Introduit en France à la fin du XIX^e siècle pour sa fourrure
Espèce Exotique Envahissante (EEE) depuis 2017 en Europe



Poids : 1,5kg environ
Taille : 50 à 60cm

Signes distinctifs :

- Pattes non palmées
- Queue plate
- Mamelles position ventrale



Alimentation : herbivore peu sélectif et quelques coquillages, moules d'eau douces et consomme occasionnellement des écrevisses

Prédateurs : Peu de prédateurs naturels en France.
Pas de pathogènes connu régulant les populations
Bonne adaptation à tous les milieux humides.



Aujourd'hui, leur expansion est quasiment terminée en France, mais, sur notre département, un arrêté préfectoral stipule que la lutte contre ces deux espèces est obligatoire de toute l'année sur l'ensemble du territoire départemental.

D'ailleurs, depuis 2014, des textes européens imposent aux États Membres des « mesures efficaces de gestion des Espèces Exotiques Envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne ».

POURQUOI RÉGULER LE RAGONDIN ET LE RAT MUSQUÉ ?

Pour les dégâts causés sur les berges.

Les espèces envahissantes sont l'une des cinq causes majeures d'érosion de la biodiversité. Les terriers creusés dans les berges des cours d'eau et des étangs fragilisent les terrains, contribuent à l'envasement et accélèrent le rythme des curages et recalibrages. Ils peuvent conduire à un effondrement des digues et des routes, ou à l'endommagement des ouvrages hydrauliques. Enfin, des risques de blessures par chute dans les trous sont aussi fréquents.

Pour les dégâts causés aux cultures et aux plantes aquatiques.

Les ragondins et rats musqués sont herbivores.

Pour se nourrir, ils s'attaquent aussi bien aux cultures (maïs, ray-grass, jeunes plantations...) qu'aux plantes aquatiques et semi-aquatiques, provoquant une diminution importante du couvert végétal en milieu humide et une modification de l'équilibre biologique des écosystèmes.

Pour éviter la transmission de maladies.

Ils sont, l'un et l'autre, vecteurs de maladies, parfois mortelles telles que la leptospirose et peuvent être à l'origine de la contamination des eaux ou zones humides, ce qui représente un risque pour les usagers : baigneurs, pêcheurs, kayakistes, promeneurs...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de protéger les populations humaines, l'environnement, les ouvrages ou les productions végétales, des campagnes de lutte collectives sont organisées. Elles visent à réduire les populations de ragondins et de rats musqués.

Des piégeurs bénévoles, formés par notre réseau, participent activement à la régulation de ces espèces invasives dans l'intérêt collectif. Un piégeur bénévole consacre en moyenne 279 jours par an à cette activité. En 2023, ils ont déclaré avoir consacré 67 772 heures à l'action de surveillance, prévention et lutte par piégeage contre les rongeurs aquatiques envahissants. Le matériel utilisé (piège-cage) est très sélectif, non blessant pour l'animal capturé et permet de libérer toute espèce non visée par la lutte.

Les piégeurs agissent dans le cadre réglementaire d'une lutte obligatoire, et toute dégradation, déplacement ou vol du matériel de piégeage est passible de sanctions.



POLLENIZ

PROTÉGER LE VÉGÉTAL ET
NOTRE ENVIRONNEMENT

QUELQUES CHIFFRES :

85 534 RAE ont été piégés en 2023 en Loire-Atlantique



1 couple de ragondins

=

92 descendants en 2 ans

1 ragondin

2

est porteur de la leptospirose



32,5€

=

coût annuel des dégâts agricoles
aux végétaux engendrés par
1 ragondin



1 couple de rats musqués

=

420 descendants en 2 ans

2 rats musqués

3

sont porteurs de la leptospirose

En 2021, **30** cas de leptospirose ont été recensés
en Pays de Loire (source : Institut Pasteur)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.polleniz.fr – 02 40 36 83 03

ou flashez ici

